



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 03 mars 2022

### Commission Restreinte

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

- \*Coupes 77 & Comité
- \*Suivi Feuille de Match informatisé
- \*Feuilles de matchs manquantes
- \*Reports/Modifications d'horaires – Terrains
- \*Obligations clubs
- \*Fermeture terrain
- \*Situation financières des clubs

## COUPES 77 & COMITE

*\*VOIR PAGES ANNEXES*

## SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

**En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.**

**NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.**

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

### **Week-end des 19 et 20 février :**

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 3 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

20-févr	C.D.M. D1	Pays Crecois 5 - Pomponne 5 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
20-févr	U18 D1	Savigny Fc 1 - Quincy 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
20-févr	+45 Ans Groupe D	Val D'Europe 21 - Nanteuil 21 <b>Aucune connexion de Val d'Europe</b> Rappel à l'ordre du club recevant
20-févr	Seniors D4 Poule B	Val D'Europe 3 - Dammartin Cs 2

20-févr

Coupe 77 U18

Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant

Nanteuil 1 - St Pathus 1

Reçu le rapport de l'arbitre

### Week-end des 26 et 27 février :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 10 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

27-févr Vétérans D1

Lieusaint Foot As 11 - Chelles 11

27-févr C.D.M. D2 Poule B

Magny 5 - Provins Sourdu Esp 5

27-févr U16 D3 Poule F

Bresmont Fc 1 - Fontainebleau Rc 2

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

N°MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
23735794	27/02/22	U16	D3F	BRESMONT FC 1	FONTAINEBLEAU RC 2

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

N°MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
23661814	20/02/22	CDM	D1	PAYS CRECOIS 5	POMPONNE 5
23670131	20/02/22	U18	D1	SAVIGNY 1	QUINCY 1
24035131	20/02/22	U18	D3A	GOELLYCOMPANS/MITRY 2	FERTE S/J 1
23735536	20/02/22	U16	D3D	VAL DE L'YERRES 1	FC GUIGNES 2

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

## REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 05 et 06 mars 2022

### **Match 23735403 Torcy PVM 4 – Pommeuse 1 U16 D3C du 06/03/2022**

Demande de modification d'horaire et d'installations via FOOTCLUBS du club de **TORCY PVM** pour disputer la rencontre à 12h00 au complexe sportif du Fremoy 2 à Torcy au lieu de 15h00 au stade R.Couderc à Torcy

**Demande refusée par le club de POMMEUSE**

Demande de modification d'horaire et d'installations via FOOTCLUBS du club de **TORCY PVM** pour disputer la rencontre à 17h00 au complexe sportif du Fremoy 2 à Torcy au lieu de 15h00 au stade R.Couderc à Torcy

**Demande refusée par le club de POMMEUSE**

Demande de modification de date et d'horaire et d'installations via FOOTCLUBS du club de **TORCY PVM** pour disputer la rencontre le 20/02/2022 à 12h00 au complexe sportif du Fremoy 2 à Torcy au lieu du 06/03/2022 à 15h00 au stade R.Couderc à Torcy

**Demande refusée par le club de POMMEUSE**

**Match 24280200 St Thibault FC 1 – Vaux Rochette 1 U18 Coupe 77 du 06/03/2022**

Demande de modification de date de la Commission d'Organisation des Compétitions pour disputer la rencontre le 20/02/2022 au lieu du 06/03/2022

**Accord du club de ST THIBAULT**

**Proposition refusée par le club de VAUX ROCHETTE**

**La rencontre reste maintenue au 06/03/2022**

**Match 24280205 Thorigny 1 – Gretz Tournan 1 U18 Coupe 77 du 06/03/2022**

Demande de modification de date de la Commission d'Organisation des Compétitions pour disputer la rencontre le 20/02/2022 au lieu du 06/03/2022

**Proposition refusée par le club de GRETZ TOURNAN**

**En attente propositions et accords des clubs de THORIGNY et GRETZ TOURNAN si d'autres date sont envisagées.**

**Match 24244284 FC Cosmo 1 – Savigny FC 3 U16 Coupe Comité**

Demande de modification de date de la Commission d'Organisation des Compétitions pour disputer la rencontre le 27/02/2022 au lieu du 06/03/2022

**Accord du club de SAVIGNY**

**Considérant que le club de FC COSMO n'a pas transmis de réponse ou d'accord concernant la proposition de modification de date,**

**La rencontre reste maintenue au 06/03/2022**

**Match 23661557 Ozoir 1 – Melun FC 2 U14 D1 du 05/03/2022**

Demande de modification de date par courriel du club de OZOIR pour disputer la rencontre le 23/04/2022 au lieu du 05/03/2022

**En attente accord du club de MELUN FC**

**Match 2404064 Servon/Chevry 1 – Montereau 2 Coupe Comité U14 du 05/03/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de SERVON/CHEVRY pour disputer la rencontre le 26/03/2022 au lieu du 05/03/2022

**Demande refusée par le club de MONTEREAU**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de SERVON/CHEVRY pour disputer la rencontre le 23/04/2022 au lieu du 05/03/2022

**En attente accord du club de MONTEREAU**

**Match 24035288 Melun FC 2 – Montereau 2 U18 D3B du 20/02/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de MELUN FC pour disputer la rencontre le 20/02/2022 au lieu du 06/03/2022

**Demande refusée par le club de MONTEREAU**

**Match 23655134 FC Cosmo 1 – Nanteuil 2 Seniors D3C du 06/03/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de NANTEUIL pour disputer la rencontre le 27/03/2022 au lieu du 06/03/2022

**Demande refusée par le club de FC COSMO**

**Match 24404234 Bagneaux Nem. 21 – Collegien/Croissy 21 Coupe 77 +45 ANS du 06/03/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de COLLEGIEN/CROISSY pour disputer la rencontre le 13/03/2022 au lieu du 06/03/2022

**Demande refusée par le club de BAGNEAUX NEMOURS**

**Match 23706162 Servon 6 – Gretz Tournan 5 CDM D2B du 06/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de SERVON FC pour disputer la rencontre à 9h30 au lieu de 11h15

**Demande refusée par le club de GRETZ TOURNAN**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de SERVON FC pour disputer la rencontre à 10h30 au lieu de 11h15

**Demande refusée par le club de GRETZ TOURNAN**

**Match 23670510 Melun FC 3 – Roissy/Lesigny 2 U16 D2C du 06/03/2022**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de **MELUN FC** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 13h00

Suite à la décision de la Commission Statuts et Règlements du 25/01/2022, la rencontre a été inversé sur les installations de Melun FC, l'horaire étant 13h00 (horaire des rencontres de l'équipe de Roissy/Lesigny 2 à domicile)

Considérant que l'équipe de Melun FC 3 dispose d'un horaire spécial (15h00) pour ses rencontres à domicile,

**Par ces motifs,**

**La Commission décide de valider l'horaire de la rencontre à 15h00**

**Match 23735814 Fontainebleau 2 – Boissise Pringy 1 U16 D3F du 06/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00.

**Demande refusée par le club de FONTAINEBLEAU RC**

**Match 23655042 Villeparisis 3 – Val de l'Yerres 1 Seniors D3B du 06/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre à 13h15 au lieu de 15h30

**Demande refusée par le club de VAL DE L'YERRES**

**Match 23703905 Emerainville 11 – Val d'Europe 13 Vétérans D4B du 06/03/2022**

Demande de modification d'inversion via FOOTCLUBS du club de **EMERAINVILLE** pour disputer la rencontre au stade de l'Hermière à Serris au lieu du stade D.Rocheteau à Emerainville

**Demande refusée par le club de VAL D'EUROPE**

**Week-end du 12 et 13 mars 2022**

**Match 23670791 Fontainebleau 2 – Varennes 1 U18 D2C du 13/03/2022**

Demande de modification de date, d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre le 12/03/2022 à 17h00 au stade P.Mahut 2 à Fontainebleau au lieu du 13/03/2022 à 13h00 au stade P.Mahut 3 à Fontainebleau.

**Demande refusée par le club de VARENNES**

**Match 23661460 Lieusaint 2 – Roissy/Lesigny 2 U14 D3C du 12/03/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN** pour disputer la rencontre le 16/04/2022 au lieu du 12/03/2022

**En attente accord du club de ROISSY/LESIGNY**

**Match 23655141 Nanteuil 2 – Gretz Tournan 2 Seniors D3C du 13/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **NANTEUIL** pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 15h00

**Demande refusée par le club de GRETZ TOURNAN**

**Match 23735572 Savigny 3 – Gretz Tournan 2 U16 D3D du 13/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SAVIGNY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

**En attente accord du club de GRETZ TOURNAN**

**Match 23735835 Ol. Loing 1 – Boissise Pringy 1 U16 D3F du 13/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BOISSISE PRINGY** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 14h00

**En attente accord du club de OLYMPIQUE DU LOING**

**Match 23661283 Goellycompans/Mitry 2 – St Thibault FC 1 U14 D3A du 12/03/2022**

Demande de modification d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de **GOELLYCOMPANS/MITRY** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00 au stade municipal à Compans

**Accord de la Commission**

**Match 23734843 Meaux ADOM 2 - Villeparisis 2 U16 D3A du 13/03/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MEAUX ADOM** pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 15h00

**En attente accord du club de VILLEPARISIS**

**Week-end du 16 et 17 avril 2022**

**Match 23734833 Villeparisis 2 – Othis 1 U16 D3A du 17/04/2022**

Demande de modification de date par courriel du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 27/02/2022 au lieu du 17/04/2022

**En attente accord du club de VILLEPARISIS**

**Week-end du 23 et 24 avril 2022**

**Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

**En attente accord du club de PONTIERRY**

**Match 23654018 Avon 2 – Lesigny 1 Seniors D2C du 24/04/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

**En attente accord du club de LESIGNY**

**Match 23670548 Longueville/Provins 1 – Avon 1 U16 D2C du 24/04/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE/PROVINS** pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 24/04/2022

**En attente accord du club de AVON**

**Match 23703939 Val d'Europe 13 – Mormant FC 11 Vétérans D4B du 24/04/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 24/04/2022

**En attente accord du club de VAL D'EUROPE**

**Week-end du 4 et 5 juin 2022**

**Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **POMMEUSE** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

**Demande refusée par le club d'OZOIR**

**Match 23735758 Avon 2 – Jouy Yvron 1 U16 D3E du 05/06/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

**Accord du club de JOUY YVRON**

**Dossier en cours d'examen**

**Match 23654039 Avon 2 – Lognes 2 Seniors D2C du 05/06/2022**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

**Accord du club de LOGNES**

**Dossier en cours d'examen**

## OBLIGATIONS

La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,

Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :

Extrait RSG District 2019/2020

### EMERAINVILLE (531341)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **EMERAINVILLE** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

• 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)

ou

• + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant le forfait général de son équipe U16 (D3D) en date du 01/10/2021

Considérant le forfait général (suite à 3 forfaits) de son équipe U18 (D3A) en date du 25/11/2021 (voir PV)

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** se doit d'inscrire 3 équipes de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) et 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** ne répond pas aux obligations,

Par ces motifs,

**Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.**

**Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.**

*L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de chacune d'elles.*

**Le club d'Emerainville ayant fait appel de la décision, les rencontres de l'équipe d'EMERAINVILLE 1 restent maintenues.**

## FERMETURE DE TERRAINS

**Merci au club ci-dessous de fournir un terrain de repli, RSG District Article 20.6 ;  
A défaut la Commission appliquera le règlement, RSG District 40.1**

### Club de SERVON :

Stade Dominique STABILE de Servon fermé jusqu'à nouvel ordre, à compter du 17/12/2021.

**Week end des 05 et 06 mars 2022 :**

U14 Coupe Comité Servon/Chevry 1 – Montereau 2

Considérant que le club de Servon a fourni un terrain de repli à Chevry Cossigny (stade D.Mounier)

CDM D2B Servon 6 – Gretz Tournan 5

Considérant que le club de Servon a fourni un terrain de repli à Brie Comte Robert (stade A.Chaussy)

## **SITUATION FINANCIERE DES CLUBS**

### **Ligue de Paris Ile de France**

*Considérant que lors de sa réunion du 06/12/2021, le Comité Directeur de la Ligue de Paris Ile de France de Football a décidé de sanctionner de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (championnat et coupes) des équipes Seniors ( Masculines et Féminines, libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans, les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (2<sup>ème</sup> quote-part licences et/ou relevé des Droits de Changement de Club) vis-à-vis de ligue **au plus tard le 13/12/2021**,*

*Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.*

#### **Club de CHANGIS (518219) :**

##### **Match 23653813 Changis 1 – Meaux Academy CS 3 Seniors D2A du 19/12/2021**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CHANGIS 1** évoluant en **SENIORS D2A**.

*La Commission, après réception des nouvelles informations transmises par la Ligue de Paris Ile de France de Football, il apparaît que la situation financière du club de CHANGIS vis-à-vis de la Ligue a été régularisé le 13/12/2021 et non le 15/01/2022*

**Par ces motifs,**

**La Commission, décide de rétablir le club dans ses droits et de revenir sur la sanction sportive.**

#### **Club de BRESMONT FC (546205) :**

##### **Match 23703993 Ent.Bresmont/Misy 11 – Marolles 11 Vétérans D4C du 23/01/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **Ent. BRESMONT/MISY 11** évoluant en **VETERANS D4C**.

*La Commission, après réception des informations transmises par la Ligue de Paris Ile de France de Football, il apparaît que la situation financière du club de BRESMONT FC vis-à-vis de la Ligue a été régularisé le 31/12/2021*

**Par ces motifs,**

**La Commission, décide de rétablir le club dans ses droits et de revenir sur la sanction sportive.**

##### **Match 23714559 Ent.Bresmont/Misy 1 – Bagneaux Nemours 2 Seniors D4D du 23/01/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **Ent. BRESMONT/MISY 11** évoluant en **SENIORS D4D**

*La Commission, après réception des informations transmises par la Ligue de Paris Ile de France de Football, il apparait que la situation financière du club de BRESMONT FC vis-à-vis de la Ligue a été régularisé le 31/12/2021*

**Par ces motifs,**

**La Commission, décide de rétablir le club dans ses droits et de revenir sur la sanction sportive.**

**Match 23714537 Varennes 1 - Ent.Bresmont/Misy Seniors D4D du 30/01/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **Ent. BRESMONT/MISY 11** évoluant en **SENIORS D4D**

*La Commission, après réception des informations transmises par la Ligue de Paris Ile de France de Football, il apparait que la situation financière du club de BRESMONT FC vis-à-vis de la Ligue a été régularisé le 31/12/2021*

**Par ces motifs,**

**La Commission, décide de rétablir le club dans ses droits et de revenir sur la sanction sportive.**

**Club de PETIT MORIN (582120) :**

**Match 23735290 Val de France/Esbly 3 - Petit Morin 1 U16 D3B du 23/01/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **PETIT MORIN 1** évoluant en **U16 D3B**.

*La Commission, après réception des informations transmises par la Ligue de Paris Ile de France de Football, il apparait que la situation financière du club de PETIT MORIN vis-à-vis de la Ligue a été régularisé le 31/12/2021*

**Par ces motifs,**

**La Commission, décide de rétablir le club dans ses droits et de revenir sur la sanction sportive.**

**Club de VILLEROY CS (560862) :**

**Match 23706478 Lagny Messagers 5 – Villeroy 5 CDM D2A du 06/02/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **VILLEROY 5** évoluant en **CDM D2A**.

**Match 23706484 Villeroy 5 – Villeparisis 5 CDM D2A du 13/02/2022**

Conformément aux dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 06/12/2021 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **VILLEROY 5** évoluant en **CDM D2A**.

*Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,*